



COMMISSION DÉPARTEMENTALE JEUNES ET TECHNIQUE

PROCES-VERBAL n°04

Date de la réunion : 27 novembre 2025

Lieu : District Yvetot

Membres présents : Vil poix Jean Pierre, Chancerel Jacques, Lemaitre Charly, Grieu Raphaël, Crochemore Damien, Collette Pierre

Membres excusés : Motte Martial, Elie Benjamin, Julien Coquet, Essienth Elvis Mickaël Bunel (Membre du comité directeur), Dahmane Hakli (CTR coordinateur)

Invités : Grandin Pierre (Conseiller Technique)

Belin Coralie (Conseiller Technique)

Vivet Annaëlle (Directrice)

Fleury Michel (Membre de la CDA)

Adoption des procès-verbaux :

La commission adopte le PV 3 à l'unanimité.

Logiciel FAL :

Lorsqu'un plateau est annulé il faut cocher la case annuler sur le FAL, et il y a possibilité de mettre un commentaire.



Les noms des clubs doivent être renseignés correctement sur les feuilles, et non par les initiales. Cela évitera de commettre des erreurs lors du contrôle des feuilles de plateaux, ainsi que des amendes.

Les clubs peuvent retrouver les différents plateaux soit sur le site du district dans :

- Epreuves
- Foot d'animation & Loisir
- Foot d'animation
- Sélectionner une épreuve

Ou sur Footclubs dans :

- Epreuves
- Foot animation loisir
- Dans calendriers clic sur « Par épreuve » ou sur « Agenda », et ensuite Clic sur le carré rouge en bout de la ligne correspond à l'épreuve souhaitée afin d'avoir les détails du plateau.

Rappels aux clubs :

Les feuilles de plateaux doivent être déposées sur le FAL obligatoirement.

Les clubs ayant beaucoup de joueurs, souhaitant mettre une équipe supplémentaire sur les plateaux doivent faire la demande au club accueillant afin d'avoir leur accord sur la possibilité ou pas de prendre une équipe, et d'envoyer un mail au district pour prévenir de la situation.

Pour la prochaine phase les clubs peuvent inscrire de nouvelles équipes U7, U9, U11 jusqu'au 20 décembre 2025 dernier délai.

Les prochaines réunions de secteurs pour les U7, U9 auront lieu début janvier 2026 :

Secteur 1 : MARDI 6 JANVIER 2026 à 18H30 Mairie de Gonfreville l'Orcher U6-U7

Secteur 1 : U8-U9 jeudi 8 janvier 2026 à 18h30 Stade Pelé OHTN

Secteur 2 : Vendredi 9 janvier 2026 à 18h30 à Saint Riquier U6-U7-U8-U9

Secteur 3 : Mardi 6 janvier 2026 à 18h30 Beuzeville la Grenier U6-U7- U8-U9

Secteur 4-5 : Mardi 6 janvier 2026 à 18H30 U6-U7 Neufchâtel en Bray



Jeudi 8 janvier 2026 à 18h30 U8-U9 Neufchâtel en Bray

Secteur 6 : Lundi 5 janvier 2026 à 18H15 U6-U7 au Val de la Haye 76 Quai Cavelier (en face de la mairie).

Secteur 6 : Jeudi 8 janvier 2026 à 18H15 U8-U9 au Val de la Haye 76 Quai Cavelier (en face de la mairie)

Secteur 7 : lundi 5 janvier 2026 à 18H30 lieu à définir

Secteur 8 : mercredi 7 janvier 2026 à 18H30 Mont Saint Aignan

Afin de d'éviter de faire faire des déplacements inutiles, la commission rappelle qu'en cas d'annulation de plateau (intempéries, ou autres) les clubs accueillants doivent envoyer un mail au district, et prévenir les autres clubs.

En U11, il doit y avoir un arbitre par match, ce dernier doit être inscrit sur la feuille.

Le football des U6, U7 se joue à 4 uniquement, avec la zone protégée pour le gardien de but.

Le football des U8, U9 se joue à 5 uniquement, et non à 8 comme cela se pratique dans certains clubs. En cas de contrôle lors des plateaux les clubs fautifs seront sanctionnés.

Calendrier U7-U9-U11 :

La reprise de janvier 2026 est repoussée au samedi 17 janvier 2026.

Journée Nationale des Débutants : 1 équipe/club obligatoire SOIT EN U6-U7 OU U8-U9

Samedi 13 juin 2026

Fin de la réunion 20h45

La prochaine plénière aura lieu le jeudi 18 décembre 2025 à 18h30 au siège du district.



**Le Président de la
commission**

M. GRIEU Raphaël

A handwritten signature in black ink, appearing to read "GRIEU Raphaël".

**Le Secrétaire de la
commission**

M. CHANCEREL Jacques

A handwritten signature in black ink, appearing to read "CHANCEREL Jacques".